

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'INFORMATIONS GENERALES N° 390 DU JEUDI 24 JUILLET 2025 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA: 500

Opinion

Nouvelle Constitution ou Renaissance d'une Guinée venue de loin



Edito à vue d'Aigle

Vulgarisation du projet de nouvelle Constitution en Guinée

Le 26 juin dernier, une cérémonie solennelle s'est tenue au Palais Mohammed V. Le Dr Dansa Kourouma, président du Conseil National de la Transition (CNT), a officiellement remis le projet de nouvelle Constitution au président de la transition, le Général d'Armée Mamadi Doumbouya. Cette cérémonie a réuni de nombreuses personnalités, dont des membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), du CNT, du Gouvernement, des présidents d'institutions républicaines et des leaders religieux...

Campagne de vulgarisation de la
nouvelle constitution P.3



Primature P.3



Direction générale des élections P.4



Fermeture des unités industrielles P.4

Ça va aggraver le chômage (Daniel Kolié, pdt du CADRE)

UFDG P.5

Malgré les menaces, un proche de Cellou Dalein se montre serein

Fonction ministérielle en Guinée
Ce qu'en pense Tibou Kamara P.6

Édito à vue d'aigle



Vulgarisation du projet de nouvelle Constitution en Guinée

Le 26 juin dernier, une cérémonie solennelle s'est tenue au Palais Mohammed V. Le Dr Dansa Kourouma, président du Conseil National de la Transition (CNT), a officiellement remis le projet de nouvelle Constitution au président de la transition, le Général d'Armée Mamadi Doumbouya. Cette cérémonie a réuni de nombreuses personnalités, dont des membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), du CNT, du Gouvernement, des présidents d'institutions républicaines et des leaders religieux. Cependant, elle a été boudée par certains acteurs sociopolitiques critiques de la gestion de la transition par les autorités actuelles.

L'heure est désormais à la **sensibilisation** et à la **vulgarisation** de ce texte fondamental à travers tout le pays. Dans ce cadre, les membres du gouvernement ont été déployés dans les quatre régions naturelles de la Guinée afin d'expliquer aux populations le contenu de ce projet, qui sera soumis à **référendum le 21 septembre prochain**.



Autorisation N°299/PR/TPI/K/2018

Siège : Quartier Bambeto, Secteur: Taranya, Commune de Ratoma, sur la route Le Prince à côté de la Mosquée Diakitéya - BP : 6184 Conakry - République de Guinée

E-mail : laigleinfosgn@gmail.com

Tél: (+224) 621 93 53 88

Fondateur & Administrateur Général Mamadou Aliou (Kéfina Diakité & Kaba Kankoula) Diakité

Tél. +224 621 93 53 88 / 622 04 62 21 / 664 63 09 53

Directeur de Publication: Amadou Sadjo Diallo

Rédacteur en Chef: Sékou Condé

Secrétaire Général de la Rédaction: Sammuel M'Bemba

Comité de Rédaction: Sammuel M'Bemba, Mamadou Aliou (Kéfina Diakité) Diakité, Sékou Condé, Mamadou Oury Bah, Amadou Sadjo Diallo, Moussa Thiam, Boéboé Béavogui, Abdoulaye Durack Bangoura

Stagiaire: Mamadou Oury Bah

Service Commercial, Marketing, Abonnement, Annonces et Pub:

Oumar Kabirou Kaba 654 75 56 50

Chef PAO: Abdoulaye Durack Bangoura

Imprimeur: Alseny Camara 628066445

Imprimerie: Imprimerie Lanyi

Distribution: L'Aigle Infos/Maison du Livre

Mise en page: CMP-GAMS 629106363

Photographe: Moustapha Camara

Édité par : Kéfina Sarlu (Société de Régie, d'édition et de Communication)

Lire l'Aigle Infos, c'est lire la vérité et la vertu

Kéfina Diakité

Pour les détracteurs du CNRD, la Constitution en préparation serait « taillée sur mesure » pour permettre la **perpétuation du pouvoir** en place depuis le 5 septembre 2021. À l'inverse, les partisans des autorités actuelles affirment que cette Constitution est impersonnelle et qu'elle permettra de « nous ressembler et nous rassembler sur le vaste chantier de reconstruction de notre pays, tant sur le plan politique, économique que social ». Si le « OUI » l'emporte, le **mandat présidentiel passera de cinq à sept ans**, et la scolarisation deviendra obligatoire jusqu'à l'âge de 17 ans.

Contexte politique et controverses

Pour rappel, au lendemain du coup d'État qui l'a porté à la présidence, l'ancien commandant du Groupement des Forces Spéciales avait promis de remettre la Guinée sur les rails de la normalité et de la bonne gouvernance. Il s'était engagé à organiser des **élections libres et transparentes** pour restituer le pouvoir aux civils, précisant qu'aucun membre d'un organe de la transition (président de la transition, CNRD, CNT, Gouvernement de transition) ne devrait être candidat. Aujourd'hui, il est ouvertement accusé par ses opposants de vouloir s'accrocher au pouvoir, contre l'avis de la majorité des Guinéens. Le président déchu, le Professeur Alpha Condé, est en exil en Turquie. Les anciens Premiers ministres Cellou Dalein Diallo (UFDG) et Sidya Touré (UFR) vivent également hors des frontières guinéennes depuis plus de deux ans, une situation qui frustre leurs militants et sympathisants. Ils ont vainement dénoncé le fait que certaines dispositions de la Charte de la transition n'aient pas été prises en compte dans le projet de nouvelle Constitution actuellement en cours de vulgarisation. Le **référendum constitutionnel est confirmé pour le 21 septembre prochain**.

Opinion

Nouvelle Constitution ou Renaissance d'une Guinée venue de loin !

C'est fait, impossible n'est pas guinéen.

Plus de deux années de dur labeur des hommes et femmes tous venus d'ici, je dis bien d'ici, pas d'ailleurs. C'est suite à des semaines de consultation nationale aux allures d'un marathon composé de forgerons, menuisiers, peintres, dockers, transporteurs, musiciens et hommes de médias qui ont bien voulu faire le déplacement en vue de se faire entendre et s'associer au projet. La rédaction a été confiée aux citoyens volontaires pris par l'obligation du résultat, ils ont utilisé plus d'un million de papiers rames pour écrire nuit et jour afin de produire les textes de valeurs cardinales qui vont nous guider à l'avenir. Bravo à nos soldats de la plume et du clavier d'ordinateurs.



Le Conseil national de la transition (CNT) a remis le projet de nouvelle constitution au président Mamadi Doumbouya le 26 juin dernier au Palais Mohammed V, avant le référendum prévu le 21 septembre prochain. Loin d'un roman où un compte de fée, ce document est le fruit d'une large concertation avec la société civile, les partis politiques et les citoyens comme je l'ai dit tantôt.

Les Guinéens de Yalenzou, de Bofossou, de Cissela, de Komodou, de Norassoba, de Linsan, de Friguiagbé, de Tondon en passant par Ditinn, Sagalé, Bouliwel, Tolo, Sangaredi jusqu'à Kassa pour terminer à Dabondi ou Matam Lido sont impatients d'en savoir un peu plus sur le continu. Ne vous inquiétez pas, vous serez royalement servis car les autorités sont en route pour sa vulgarisation à l'effet d'informer le peuple demandeur que le travail tant attendu est déjà à portée de main.

« Sa grande nouveauté est salvatrice telle que la gratuité et obligation scolaire jusqu'à 16 ans, accès à la santé pour tous, égalité hommes-femmes et protection des personnes vulnérables, interdiction de la peine de mort, un septennat renouvelable une fois, renforcement des institutions (Sénat, Cour des comptes, organe électoral indépendant). Un travail de fournis

enfin.

À vrai dire je trouverais pas mieux que ça au regard de sa définition et son contenu qui en dit long tel que: la constitution est un acte fondateur par lequel une société se constitue une identité et décide de l'ordre social voulu.

La rédaction de la constitution aussi difficile qu'elle soit, il y a toujours son côté nœud gordien de l'écrit:

Je m'explique: l'imbroglie, ou le panier de crabes de toute réforme de loi fondamentale demeure dans la distance entre le texte juridique et la vie quotidienne des gouvernés. Seule la pédagogie politique par répétition en français simple pourra rapprocher pouvoir public et citoyen en manque d'information. Les textes ont été rendus visiblement intelligibles dans les chapitres institutionnels en termes d'impact local en français simple. Le conseil national de transition (CNT), père géniteur de notre nouvelle loi fondamentale, n'a pas lésiné sur les moyens. Il revient de droit et devoir à tous ceux qui savent lire entre les lignes, de la vulgariser par pédagogie en lieu et place du CNT.

La raison est simple: l'outil dont il s'agit est un ensemble

de lois qui établissent le fondement de l'organisation d'un Etat et régissent les relations au sein des pouvoirs publics ainsi que les relations entre l'Etat et les citoyens.

Pour obéir à la loi, il faut la connaître, l'ensemble de ces lois s'appellent la constitution. Ça mérite d'être expliqué en profondeur à ceux pour qui elle est destinée, c'est-à-dire le peuple concerné.

L'honneur revient au légiste Skipper (Mr Dansa Kourouma) qui a pu mener le navire à bon port.

Les couacs des disques rayés aux sons discordants n'ont pas eu raison de lui. N'est-ce pas un mérite citoyen inscrit en lettre de noblesse?

J'aurais mieux écrit si j'avais été à l'école, pardonnez-moi si j'ai mal expliqué.

Libre opinion

Thomas Morgan Mamy

Tél 629 89 27 58





Campagne de vulgarisation de la nouvelle constitution Le FFSG soulève une problématique de gaspillage de fonds.

Le président du Forum civil guinéen et porte-parole du Forum des Forces Sociales de Guinée salue la tenue du Programme National du Recensement à Vocation d'Etat Civil (PN-RAVEC). Cependant, Ibrahima Balaya Diallo ne partage pas l'envoi des membres du gouvernement à l'intérieur du pays pour la campagne de vulgarisation du projet de nouvelle constitution.



L'Aigleinfos : Comment comprenez-vous les statistiques du MATD qui dit que Kankan a plus d'électeurs que Conakry au terme du PN-RAVEC ?

Ibrahima Balaya Diallo : Je me réjouis du recensement qui a été fait en un laps de temps parce que recenser plus de six millions de Guinéens, c'est une vraie prouesse. Maintenant placer Kankan comme la région première je me suis posé

la même question à l'image de toute l'opinion nationale quand on sait le rôle de l'exode rural dans nos pays africains. Cela prête à interrogation. Comme je l'ai dit, je suis très heureux de ce recensement parce que je me disais chaque guinéen va avoir un identifiant mais il faut éviter la politisation du fichier électoral pour favoriser une éventuelle candidature d'homme politique dans cette région.

L'Aigleinfos : Est-ce que vous partagez ce que disent certains comme quoi, Kankan est une zone minière, et que cela pour justifier son score ?

Ibrahima Balaya Diallo : J'attends qu'on nous élabore le fichier électoral de chaque région pour nous dire où se trouve la faille. On sait aussi que la Haute-Guinée est une zone minière, est-ce qu'on n'a pas recensé des étrangers parce qu'on sait qu'il y a plus d'un million d'étrangers qui ont des patronymes guinéens alors qu'ils sont originaires du Burkina, Mali ou de la Côte d'Ivoire. Cela doit être vérifié.

L'Aigleinfos : Ce fichier dont on parle a été élaboré sans avoir permis aux grandes personnalités politiques de se recenser. Cellou Dalein et Sidya ont été exclus du processus. Est-ce que déjà ce n'est pas un premier problème ?

Ibrahima Balaya Diallo : Ce sont des citoyens d'un autre type parce qu'ils drainent derrière eux du monde et un grand

nombre d'électorat. Je crois qu'il était nécessaire de recenser tout le monde parce que l'objectif n'est pas sur une base électorale mais permettre à chaque guinéen d'avoir un identifiant. Si on exclut certains leaders, ça veut dire que nous autres on ne pourra pas remplir un stade.

L'Aigleinfos : Cela peut avoir des conséquences, selon vous ?

Ibrahima Balaya Diallo : Si des leaders au premier plan n'ont pas été recensés ça risque de créer des troubles au niveau du processus électoral. Il y a des militants qui pourraient se fâcher parce que leur leader est exclu du processus électoral.

L'Aigleinfos : Les membres du gouvernement sont à l'intérieur du pays pour une campagne de vulgarisation du projet de nouvelle constitution. Quelle appréciation faites-vous de cette initiative ?

Ibrahima Balaya Diallo : Il faut se dire la vérité, c'est pour la gamelle. C'est pour se partager de l'argent parce qu'il y a un budget à partager. Ce n'est pas le rôle d'un ministre ou directeur d'aller faire une campagne de vulgarisation. Il y a une stratégie de communication et de sensibilisation pour ça telle que la société civile.

L'Aigleinfos : Vous doutez de

la capacité de mobilisation des ministres ou vous pensez que c'est une façon de justifier les sorties d'argent ?

Ibrahima Balaya Diallo : Un ministre qui part pour une sensibilisation ne peut pas faire de 08H à 18H. il va aller s'asseoir quelque part, il sort pour faire son discours de trois minutes.

L'Aigleinfos : Pour vous, quelle serait la bonne méthode dans ce cas ?

Ibrahima Balaya Diallo : Aujourd'hui nous avons des radios communautaires. Le ministre de l'information et de la communication a fait une prouesse dans ce sens parce que qu'il a réhabilité toutes ces radios. Je crois que c'est là le meilleur creuset pour faire la sensibilisation autour de la nouvelle constitution. Ce ne sont pas des gens qui prennent deux à trois millions par jour comme primes pour aller dormir dans les hôtels. Nous sommes spécialisés dans l'événementiel, donc c'est pour pomper de l'argent.

L'Aigleinfos : Merci à vous Mr Ibrahima Balaya Diallo, le président du Forum civil guinéen et porte-parole du Forum des Forces Sociales de Guinée !

Ibrahima Balaya Diallo : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

Nanfadima Condé, bachelière à 45 ans « J'ai décidé de me recycler pour avoir ce diplôme... »

Le samedi 19 juillet 2025 les résultats du baccalauréat ont été publiés par le ministère de l'Enseignement pré-universitaire et de l'Alphabétisation. Mme Keita Nanfadima Condé, âgée de 45 ans et enseignante à Faranah, est parvenue à décrocher cet examen national. Contactée par la rédaction de Mediaguinee, elle est revenue sur son parcours, son inspiration, ses sacrifices.



« Actuellement, je suis dans une école de formation à l'université de Lambanyi. Après deux ans de formation, j'ai encore appris que seuls les détenteurs du bac obtiendront le diplôme. Et moi, je n'avais que le bac 1. J'ai obtenu le bac 1 en 1995. 1995-2025, c'est presque 30 ans. Mais j'ai eu le courage de me présenter cette année pour obtenir le diplôme, pour valider mon niveau de lycée, afin de ne pas retourner à Faranah avec une simple attestation. C'est une raison parmi d'autres. Je suis chargée de classe depuis ma sortie en 2000, jusqu'à maintenant. Je n'ai jamais eu de promotion, rien du tout. J'ai donc pensé que c'est dû à l'absence de diplôme. J'ai décidé de me re-

cycler pour avoir ce diplôme, afin de quitter la classe et devenir soit formatrice, soit conseillère pédagogique. C'est ce qui m'a motivée à faire le bac. », a-t-elle confié à Mediaguinee. Elle a expliqué comment elle a cumulé la vie de famille et la vie professionnelle entre 1995, 2000 et maintenant : « À cette époque, mes enfants étaient petits. Je me levais à 4 h du matin pour préparer. On n'avait pas de glacière ni rien. Je mettais le riz dans un bol en plastique, que je recouvrais d'une nappe, puis je le posais là-bas. Je partais enseigner à Karfamorih, à 6 km de Kankan. »

Mamadou Oury

Primature

Les vérités de Bah Oury à la présentation des statistiques provisoires du RNPP et du Fichier électoral

Le samedi 19 juillet 2025, à la présentation des statistiques provisoires du registre national des personnes physiques et du fichier électoral biométrique, le Premier ministre Amadou Oury Bah, a, devant les acteurs sociopolitiques, le corps diplomatique, les partenaires techniques et financiers, a fait remarquer que le discours politique d'hier n'est plus adapté à la réalité d'aujourd'hui.



« La question qui se pose aujourd'hui est de savoir quelle forme de dialogue ou de cadre de consultation devons-nous mettre en place, dans un contexte où nous entrons dans une phase décisive de la mise en œuvre du processus de retour à l'ordre constitutionnel ? », a indiqué le locataire du Palais de la Colombe. Et d'ajouter : « Le temps d'hier, c'est-à-dire celui des éternelles contestations et des situations tragiques, manque de légitimité en raison de l'instabilité

chronique qui accompagnait l'organisation des processus électoraux. Cette page est désormais tournée. »

Et d'inviter les différents acteurs nationaux à changer de posture et de langage.

« C'est une nouvelle phase qui s'ouvre, et cela exige de chacun – politiques, société civile, presse – un regard plus responsable, basé sur des faits probants. Il ne s'agit plus de s'enfermer dans les divergences systématiques, mais de proposer un discours nou-

veau, adapté aux défis actuels... Le discours politique d'hier n'est plus adapté à la réalité d'aujourd'hui. Depuis l'indépendance, nous n'avons jamais disposé d'outils fiables et réguliers pour assurer une dévolution apaisée du pouvoir. Grâce à la volonté du président Mamadi Doumbouya, la refondation de l'État est désormais engagée de façon concrète, au-delà des simples déclarations d'intention. Ce que la Guinée est en train d'accomplir peut servir de modèle à d'autres nations. » S'adressant aux partis politiques, le locataire du palais de la Colombe a martelé ceci : « Une nouvelle page s'ouvre, et il faut retrousser les manches. J'avais prévu de vous rencontrer après un échange avec le ministre de l'Administration du Territoire, mais comme j'ai été invité à cette cérémonie, j'en profite pour vous faire passer le message. J'ai rencontré le coordonnateur du cadre de dialogue inter-guinéen. Ensemble, nous avons examiné vos préoccupations, que je considère comme légitimes... »

Mamadou Oury

Direction générale des élections

Mme Djénabou Touré aux commandes

Le mardi 22 juillet 2025, Le président de la transition guinéenne, le général d'armée Mamadi Doumbouya, a nommé Mme Djénabou Touré, Administrateur civil, matricule : 273-980-K, au poste stratégique de Directrice générale des Elections (DGE). C'était dans un décret lu à la télévision nationale. M. Georges Abraham Sory, Expert logisticien électoral, a lui hérité du poste de Directeur Général Adjoint des élections.



Il faut rappeler que c'est le 14 juin dernier qu'une Direction générale des élections (DGE), placée sous l'autorité du ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation a été créée par un décret du président de la transition. L'article 2 dudit décret stipule que la Direction générale des élections est dotée d'une autonomie financière, elle a un statut équivalent à celui d'une direction de l'administration centrale. Elle a pour mission la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'organisation et de gestion des élections et d'en assurer le suivi. A ce titre, il est particulièrement chargé d'élaborer les projets de textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des élections, veiller

au respect des textes législatifs et réglementaires en matière de gestion des élections, élaborer les politiques de réforme et de gestion relative aux élections et d'en assurer le suivi, organiser les élections politiques et les référendums en République de Guinée, appliquer et faire appliquer les dispositions du Code électoral et de la loi fixant les modalités d'organisation du référendum constitutionnel, établir et réviser le fichier électoral biométrique sur la base du registre national de l'État civil et du registre national des personnes physiques de façon continue, élaborer et mettre en œuvre la stratégie de communication, d'information et de sensibilisation relative aux élections et aux référendums, concevoir

et produire tous les documents électoraux, participer à la création et à l'opérationnalisation d'une force spéciale de sécurisation des élections, collecter, traiter et diffuser l'information relative aux élections, aux référendums et aux statistiques électorales, procéder à la digitalisation des opérations électorales, promouvoir l'équilibre entre les hommes et les femmes dans la gestion et la conduite du processus électoral, promouvoir l'équilibre entre les hommes et les femmes dans la gestion et la conduite du processus électoral, procéder à la création et à l'opérationnalisation de la bibliothèque physique et virtuelle des élections, acquérir et gérer le matériel, l'équipement et les documents électoraux, organiser ou participer aux rencontres nationales et internationales traitant des questions électorales, représenter la République de Guinée dans les institutions sous-régionales, régionales et internationales en lien avec les élections. Mme Camara Djénabou Touré, jusqu'ici Directrice nationale des Affaires politiques et de l'Administration électorale (DNAPAE), aura désormais la lourde tâche d'organiser toutes les élections en République de Guinée, en tant que Directrice générale des élections (DGE).

Kaba Kankoula

Interruption des éditions de la Radio Ouest FM

Les appels des auditeurs salués par la Direction générale du Groupe Ouest Médias

Le 21 juillet 2025, dans un communiqué publié dans la presse, la Direction Générale du Groupe de presse Ouest Médias, propriétaire du site d'information WWW.Guinee114.Com et de la radio Ouest FM (104.3) a tenu à exprimer sa gratitude aux auditeurs de Ouest FM pour les nombreux appels suite à l'interruption de leurs éditions d'information.



« La Direction Générale du Groupe de presse Ouest Médias, propriétaire du site d'information WWW.Guinee114.Com et de la radio Ouest FM (104.3) exprime sa gratitude aux aimables auditeurs de Ouest FM pour les nombreux appels suite à l'interruption de nos éditions d'information. Ceci illustre votre affection pour cette jeune radio qui s'impose déjà en optant pour une pratique plus professionnelle de la presse audiovisuelle dans le respect des institutions et la promotion de la cohésion sociale. Vous et nous participons ainsi à faire de notre pays, la République de Guinée, un havre de paix et la locomotive de l'Afrique de l'Ouest. Ouest Médias tient à s'excuser

auprès de tous pour la suspension de nos éditions d'information pour des difficultés techniques persistantes. Dans un bref délai, nos trois grandes éditions de 7h45, 13H et 18H reviendront. D'autres programmes très alléchants s'y ajouteront pour votre plaisir d'écoute. En attendant, suivez de très belles animations sur notre antenne (104.3). La Direction Générale du Groupe de presse Ouest Médias sait compter sur la compréhension de ses aimables auditeurs. », a écrit le Directeur Général du Groupe Ouest Médias, Thierno Amadou Camara.

Kéfina Diakité

INTERVIEW

Fermeture des unités industrielles Ça va aggraver le chômage (Daniel Kolié, pdt du CADRE)

Les autorités de la transition ont donné un coup de balai dans le secteur de l'industrie et des PME. Plus de 1700 entreprises industrielles d'eau ont été fermées pour non conformité de la procédure en la matière. Ces entreprises concernées ont cessé toute activité. Alors si le président du parti CADRE- Congrès Africain pour la Démocratie et le Renouveau- ne condamne pas la décision, il est tout de même préoccupé par les conséquences sociales que cette décision pourrait engendrer sur le quotidien de ces employés qui se retrouvent au chômage aujourd'hui. Daniel Kolié aurait souhaité plutôt un accompagnement qu'à une fermeture.



L'Aigleinfos: Les autorités ont récemment procédé à la fermeture de plusieurs unités industrielles. En tant qu'acteur politique, quelle est votre réaction face à cette décision ?

Daniel Kolié: Il faut dire que je comprends parfaitement la nécessité de faire respecter la

norme dans le secteur industriel en République de Guinée mais la dernière décision qui concerne les unités industrielles dans le secteur de l'eau pose un petit problème. Quand on ferme une unité d'un coup une unité industrielle, pour moi on ne corrige pas une situation, on crée plutôt un grand choc. Parce que la ferme-

ture de ces industries sans accompagnement, peut être perçue comme un choc dans le monde des entrepreneurs qui sont dans les dynamiques parfois difficiles. Donc cette décision envoie un signal négatif aux jeunes entrepreneurs et investisseurs.

L'Aigleinfos: Cette décision relance une fois la question de l'entrepreneuriat. Est-ce que pour vous cela ne va pas décourager ceux-là qui veulent investir en Guinée quand ils pensent que du jour au lendemain ils peuvent être victimes de ça ?

Daniel Kolié: Comment voulez-vous qu'un jeune guinéen ou un investisseur prenne son argent pour investir ici s'il pense qu'un arrêté ministériel peut un soir balayer tout ce qu'il a pu concocter par-ci par-là et surtout sans préavis. Ce climat d'incertitude compromet l'esprit d'initia-

tive. C'est pourquoi il est essentiel de pouvoir concilier la fermeté réglementaire à la pédagogie. L'exemple c'est la Chine. La Chine n'a pas priorisé le respect des normes pour un départ. Elle a encouragé la production et par la suite elle s'est mise progressivement à réglementer ce secteur. On ne peut pas d'un coup imposer des normes à ces entrepreneurs. En ce moment, il n'y aura pas d'entreprises locales qui vont prospérer. En tout cas ça sera chose rare.

L'Aigleinfos: Quelles propositions concrètes faites-vous aux autorités pour permettre de trouver une issue à cette situation ?

Daniel Kolié : Étant donné que la décision est déjà prise, j'encourage le ministère à créer une commission ad-hoc qui va permettre aux entreprises concernées et l'Etat de mettre en place un plan de conformité, intégrer ces unités et essayer de les accompagner en renforçant leurs capacités.

L'Aigleinfos: Aujourd'hui, avec la fermeture de ces unités industrielles, de nombreux employés se retrouvent au chômage. Quelles pourraient être, selon vous, les conséquences d'une telle décision ?

Daniel Kolié : Il y a multiples conséquences. Sur le plan social surtout ça aggrave le chômage. Vous savez au moins chaque entreprise emploie au moins cinq personnes. Si vous avez plus de 1700 unités industrielles qui sont suspendues, faites le calcul pour comprendre combien de personnes sont admises au chômage.

Sur le plan économique, on ne peut pas me dire que ces unités ne donnaient aucun franc à l'Etat. Même si c'est petit mais je suis sûr qu'elles contribuaient au Trésor public. Alors si on ferme cette possibilité pour l'Etat de se créer de l'argent, c'est compliqué. Ça fragilise la chaîne de valeur locale, diminue les recettes fiscales et surtout ça ralentit la dynamique de consommation dans le pays parce que dans les quartiers les gens ont du mal à trouver de l'eau à boire. Ça va faciliter le retour des maladies hydriques.

L'Aigleinfos : Merci à Vous Monsieur le président du parti CADRE- Congrès Africain pour la Démocratie et le Renouveau !

Daniel Kolié : C'est moi qui vous remercie !

Entretien réalisé par Samuel Demba. D

UFDG

Malgré les menaces, un proche de Cellou Dalein se montre serein

La vie du Coordinateur national de la cellule de communication de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée serait en danger. C'est ce qui ressort d'un communiqué publié vendredi 18 juillet par le parti. Dans ledit communiqué émanant de la direction nationale de l'UFDG, les collaborateurs de Cellou Dalein Diallo dénoncent « un projet funeste » du pouvoir de Conakry contre l'intégrité physique de monsieur de Souleymane Souza Konaté.



« Depuis quelques jours, un dispositif de surveillance policière accompagne tous les déplacements de notre cadre. Des voisins à lui ont été interrogés à propos de sa vie quotidienne. Des pratiques qui précèdent toujours les enlèvements, les actes de torture, les disparitions forcées et les arrestations arbitraires dirigées contre de présumés opposants ou des voix critiques », peut-on lire dans ce document.

Poursuivant, la direction nationale de l'UFDG « prend l'opinion nationale et internationale à témoin de la menace qui pèse sur son cadre et tiendra le CNRD et son gouvernement comme seuls responsables de tout ce qui arrivera à Souleymane Souza Konaté. Le parti appelle ses militants et responsables ainsi que le peuple de Guinée, épris de justice et de liberté, à rester vigilants et mobi-

lisés pour barrer la route à la dictature devant laquelle il n'est pas question de plier ni de reculer.

Au lendemain de ces menaces, le concerné en personne a participé à l'assemblée générale du parti. Visiblement serein, il a tenu à rassurer ses militants que malgré son quotidien, il garde la tête haute.

« Aujourd'hui, l'heure est grave en Guinée. Malgré les intimidations, harcèlements juridiques dont fait l'objet le président du parti et notre institution politique, cette salle est encore remplie. C'est une preuve éloquente qu'à l'UFDG, nous n'avons pas peur. A l'UFDG, nous sommes déterminés et notre combat reste unique. À l'UFDG, on ne va pas se taire, nous allons continuer à nous battre jusqu'à l'avènement de notre champion à la magistrature suprême », a-t-il martelé du haut de la tribune.

Des messages de soutien à la suite de ces menaces ont réconforté l'opposant. En retour, il a tenu à remercier ses collègues.

« Hier et aujourd'hui, nous avons reçu beaucoup de messages, le soutien, l'encouragement et tout ce que vous voulez. Et certains vous disent, « Sois prudent ». Dans le contexte actuel, c'est l'arme efficace des malhonnêtes, ceux-là qui ne veulent pas s'engager. Être prudent, dans leur sens, c'est se taire ou fuir le pays.

À l'UFDG, personne ne va se taire, personne ne va fuir. Hier, la direction nationale du parti a sorti une déclaration. Je vais faire une lecture avant d'aborder les autres thèmes », a déclaré M. Souza. Mais ce n'est pas un soutien pour ma personne seulement, a-t-il ajouté : « C'est un soutien pour toutes les personnes qui s'opposent aujourd'hui à la gouvernance de notre pays, qui s'opposent à la mal gouvernance, qui s'opposent à la corruption, à l'enrichissement illicite, au détournement des deniers publics », a-t-il renchéri.

Le projet de nouvelle constitution s'est aussi invité dans les débats.

Sur cette question, la position de l'UFDG et celle de l'ANAD sont claires. Mamadou Cellou Dalein et sa coalition rejettent systématiquement ce travail élaboré par le Conseil National de la Transition à sa tête Docteur Dansa Kourouma.

Et comme toujours, cette entité politique clame haut et fort, qu'elle ne se reconnaît pas dans ce document qui, selon elle, ne tient

pas compte de ses remarques.

Les Guinéens ne l'accepteront pas. C'est pourquoi à l'ANAD et au niveau des Forces Vives de Guinée, nous avons sorti une déclaration pour rejeter fermement ce projet de constitution parce que ça n'engage personne, ça n'engage qu'une minorité dont la seule volonté est de conduire notre nation dans le décor. C'est ce que nous continuons à refuser.

Nous ne réfutons pas aussi parce que nous voulons simplement réfuter. La charte de la transition a été élaborée en catimini par le CNRD. Cette charte a été imposée aux Guinéens. Dans cette charte, il est écrit noir sur blanc, dans les articles 46, 55 et 65, que ni le président de la transition, ni les membres des organes de la transition ne peuvent être candidats à aucune élection. Mais aujourd'hui, l'avant-projet de constitution proposé par le CNT et validé par le CNRD dit clairement que ces verrous là doivent sauter.

A l'UFDG, à l'ANAD, nous ne sommes pas d'accord, et on l'a clairement matérialisé. Le moment venu, les citoyens sont assez volontaires pour que nous puissions nous opposer activement à ce fameux projet de constitution taillé sur mesure pour satisfaire les ambitions personnelles d'un seul individu. », a-t-il martelé.

Samuel Demba. D

Malon Magassouba, 1ère de la République en SS

« Le bac, ce n'est pas difficile...c'est la volonté qui compte. »

Les résultats du baccalauréat ont été publiés le samedi dernier par le MEPU-A. Malon Magassouba, 19 ans, est arrivée première en Sciences sociales (SS), pour le plus grand bonheur de ses parents et de ses encadreurs. Elle dit avoir été inspirée par le lauréat national du baccalauréat 2023.



« J'étais à la maison, je dormais. On m'a réveillée pour me dire que les statistiques étaient publiées. Une amie qui avait accès à mon PV m'a appelée pour m'annoncer que j'étais première de la République. J'étais vraiment contente, car au fond de moi, je savais que j'en étais capable...Je restais en classe jusqu'à 17h. En rentrant, pas de repos. Je me remettais tout de suite au travail. Je me levais à 4h, parfois 5h du matin pour réviser, puis à 7h, j'étais déjà à l'école pour recommencer le même cycle. En 11e année, je n'étais pas encore dans cette dynamique. Mais en 12e, en voyant le premier de la République 2023, j'ai eu un déclic. Je me suis dit : quelle fierté pour ses parents !

Et j'ai voulu offrir ça aux miens aussi. », a-t-elle confié, tout en remerciant ses parents et ses encadreurs. « À mes parents, je dis merci pour les sacrifices financiers. Et à mes encadreurs, merci pour leur soutien moral. Ils me disaient chaque jour : "Tu peux le faire". Et vraiment, j'ai réussi. Le bac, ce n'est pas difficile. C'est la volonté qui compte. Celui qui se fixe un objectif, quand tu veux, tu peux. Il faut juste accepter de mettre de côté les petits plaisirs, le temps d'une année. Le travail finit toujours par payer. Oui, il y a les bénédictions, mais le travail aussi paie. », a déclaré la jeune lauréate.

Mamadou Oury

Conakry Présentation des statistiques provisoires du RNPP et du Fichier électoral

Au cours d'une cérémonie organisée le samedi 19 juillet 2025 dans un hôtel de Conakry, en présence des acteurs politiques, de la société civile, des partenaires techniques et financiers, ainsi que le corps diplomatique, le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (MATD) a présenté les statistiques provisoires du Registre national des personnes physiques (RNPP) et du fichier électoral biométrique permanent.



A cette occasion, le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, le général 2ème section Ibrahima Kalil Condé, a salué la volonté politique affirmée et soutenue par le Premier ministre Amadou Oury Bah, le gouvernement et l'ensemble de la population dans la mise en œuvre du recensement administratif à vocation d'état civil (PN-RAVEC), qu'il considère comme une base de transformation durable pour la Guinée. Il a annoncé les premiers résultats issus du recensement, tout en mettant en avant la rigueur méthodologique adoptée : « Total recensé avant dédoublement :

9 121 500 personnes. Total présumés doublons : 119 500. Total doublons confirmés : 111 319. Total enregistré sur le RNPP : 9 010 191. Total d'électeurs sur le fichier biométrique : 6 748 923. » Il a par ailleurs fait part de sa conviction par rapport à la constitution simultanée du RNPP et du fichier électoral biométrique. « Ce processus va permettre à notre pays de tourner définitivement la page des contestations politiques, avec leur cortège de pertes en vies humaines, de destructions de biens publics

et privés, de dégâts matériels importants, et de perturbations du cycle de développement socio-politique. », dira-t-il. Et de rappeler que malgré le contexte de transition, la République de Guinée reste engagée sur la voie des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment à travers l'identification pour tous et la mise en œuvre de projets structurants. A noter que des voix, notamment celles de l'opposition au CNRD, n'ont pas tardé à s'élever pour relever des disparités et des anomalies constater pendant ce recensement.

Mamadou Oury

Tribune

Fonction ministérielle en Guinée Ce qu'en pense Tibou Kamara

Tibou Kamara est ancien ministre d'Etat sous Alpha Condé. Dans cette tribune intitulée "Ministre, et après ?" et publiée dans la presse, il aborde le sujet relatif à la fonction ministérielle en Guinée.



« De l'indépendance à ce jour, beaucoup de ministres se sont succédé, se sont transmis le témoin, comme dans une course de relais sans fin. Ils sont si nombreux qu'ils pourraient, tous réunis, peupler un quartier, ou du moins constituer une forte communauté de retraités précoces, d'actifs admis au chômage ou forcés à un congé à durée indéterminée.

Très peu d'entre nous se souviennent de tous ces bataillons d'anciens ministres, pour la plupart tombés en décrépitude sous le poids de l'oubli, ou tout simplement engloutis dans l'océan du temps. Peut-être leur mémoire vit-elle dans les épais murs de leurs demeures froides, ou leur héritage est-il à retrouver dans des comptes bancaires éventés,

si ce n'est éventrés. La postérité ne les a pas inscrits dans sa conscience et ne veut en faire ni modèles ni références.

Rares sont les ministres qui parviennent à s'immortaliser, tandis que ceux qui sont oubliés, banalisés et marginalisés, aussitôt qu'ils quittent les affaires, courent toutes les rues. Y a-t-il une malédiction d'État ou un arrière-goût ministériel amer ?

« Il est des ministres qui marquent leur époque et d'autres que l'époque ne remarque pas », ironise sentencieusement Daniel Confland.

Soit ! Ce n'est pas parce qu'on est devenu ministre qu'on est le meilleur ou le plus méritant d'entre tous. Ce n'est pas après un vote, ni à l'issue d'un concours de sélection, qu'on

entre dans un gouvernement. C'est l'homme ou la femme à la tête de l'État qui en décide, en son âme et conscience. Le chef de l'exécutif estime que les personnalités choisies sont dignes de confiance, qu'elles pourront servir sa cause, se montreront à la hauteur de leurs fonctions, auront à cœur d'être serviables envers leurs concitoyens et de faire œuvre utile pour la nation.

Le ministre n'est donc pas le premier de la classe ni le plus doué des fonctionnaires. Le bon n'est pas celui qui a la science infuse, peut soulever des montagnes, sait tout, et peut tout faire. C'est celui qui sait constituer une équipe à partir des talents et compétences dont il hérite. Ce n'est pas celui qui s'entoure de médiocres pour briller seul et se plaît parmi des courtisans prompts à le couvrir de flatteries. Ce n'est pas non plus celui qui craint tout potentiel successeur et cherche à écarter de son chemin quiconque ne lui prête pas allégeance ou lui ferait de l'ombre.

Les cabinets regorgent d'hommes et de femmes qui ne demandent qu'à faire leur travail et n'attendent rien d'autre de leurs chefs de département qu'un peu de respect et de considération, pour l'expérience acquise et l'expertise avérée. Toutes ces années, chacun a vu tant de ministres passer et trépasser qu'on n'est plus impressionné par leurs « excellences » et n'est pas

convaincu que la fonction ministérielle donne automatiquement des lettres de noblesse et une place au-dessus de tous.

GLOIRE PASSAGÈRE OU ENGAGEMENT DURABLE ?

Les commis de l'État et agents de l'administration savent que tout se passe comme dans un tirage au sort. Dans beaucoup de pays, pour faire partie du gouvernement, il n'y a pas de hasard ni d'improvisation : à compétence égale, il faut avoir été élu ; en cas de défaite électorale, la démission suit et c'est la fin de mission. Grimper les échelons dans les partis au pouvoir ou dans l'administration publique est aussi un critère. Toute personne ayant des dons exceptionnels ou une grande notoriété dans sa profession et son domaine de compétence peut aussi être cooptée, afin que toute la société soit représentée et que l'opinion ne pense pas que c'est le « tout politique », que le gouvernement est une affaire de « copains et de coquins ». Politiques et technocrates se retrouvent ainsi côte à côte, dans un savant équilibre.

Sous les tropiques, le plus souvent, c'est à la tête du client et suivant la « chance » qu'on nomme les ministres. Il suffit de taper dans l'œil du chef de l'État ou de bénéficier des faveurs de son entourage privilégié ou de son cercle de confiance. Tant qu'on a les capacités nécessaires et la moralité convenable, il n'y a pas de tabou ni d'interdit. Mais lorsqu'il n'y a ni prédisposition ni aptitude à servir dans un gouvernement, chez un ministre, c'est un scandale. Le gouvernement n'est pas une auberge espa-

gnole, l'administration n'est pas la cour du roi Pétaud. Chacun est doué pour quelque chose.

Lorsqu'on se trompe de vocation ou qu'on s'aventure en terrain inconnu, on rate sa vie et devient la risée publique. On n'est pas militaire, médecin, ingénieur, artiste ou entrepreneur simplement parce qu'on le veut ou le désire. De même, l'on ne s'improvise pas ministre parce qu'on aspire à l'être pour satisfaire un ego personnel ou devenir « quelqu'un ». L'État doit garder un peu de son mythe, le service public son mystère. On y entre avec la passion de se consacrer aux autres et d'apporter le meilleur de soi à son pays. Or, on en fait des vaches laitières que tout le monde veut traire.

Si ailleurs, pour gagner de l'argent, on embrasse une activité lucrative, génératrice de revenus, sous nos cieux, on prend le raccourci d'un décret de nomination à un poste dans la fonction publique ou dans l'appareil d'État. La pyramide des normes et des valeurs est inversée. Plus personne ne veut rester à sa place ni se limiter à un rôle à sa portée. Quand la société perd ses repères et l'État ses marques, la rigueur et l'excellence qui permettent de distinguer les États et les hommes foutent le camp.

À qui la faute ? », a écrit Tibou Kamara.

Kéfina Diakité

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Fichier électoral

La Guinée dispose désormais de 6. 748.923 électeurs (MATD)

S'achemine-t-on vers la tenue du référendum constitutionnel ? En tout, les autorités de la transition mettent les bouchées doubles pour honorer ce pari. A l'occasion d'une cérémonie organisée par le Ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation à travers sa direction nationale des Affaires politiques et de l'administration électorale, a présenté les statistiques issues de ce renoncement.



Plus de 6 millions 700 électeurs ont été enregistrés dans le fichier électoral. Ce sont les statistiques dévoilées le vendredi 18 juillet 2025 en présence du chef du gouvernement.

Près d'un mois après le bouclage du recensement biométrique, le Ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation dévoile les statistiques à travers

la Directrice nationale des affaires politiques et de l'administration électorale.

« En termes de chiffres provisoires, le recensement a permis d'enregistrer 9 millions de Guinéens âgés de 10 ans et plus. Après traitement des doublons, il faut exactement retenir qu'à date, nous aurons 6 748 923 électeurs sur l'ensemble du territoire, y compris la diaspora », a énuméré

Dame Djénab TOURE.

La présentation de ces résultats est une étape importante vers le référendum constitutionnel. Le ministre de l'administration du Territoire et de la Décentralisation rassure que la date du référendum prévu pour le 21 septembre prochain, sera tenue.

« Je l'ai dit la fois dernière, la date du 21 septembre, fixée par Son Excellence Monsieur le Pré-

sident de la République, est une ligne rouge. Je le répète, c'est infranchissable. Aujourd'hui, nous avons publié les statistiques provisoires du Recensement Administratif à Vocation d'État Civil (RAVEC). Et à partir de maintenant, nous disposons d'un fichier électoral. Les Guinéens peuvent s'en féliciter », a déclaré le général 2ème section Ibrahima Kalil CONDE.

Voici les répartitions sur le plan national et international.

Répartition par tranche d'âge :

- 36-60 ans : 33,3 %
- 18-25 ans : 31,7 %
- 26-35 ans : 28,2 %

Répartition par région :

- Conakry : 1 537 426 électeurs
- Kankan : 1 515 741 électeurs
- Kindia : 881 011 électeurs.

Diaspora :

Les électeurs résidant à l'étranger représentent 1,8 % du total, soit 124 031 personnes, avec une forte prédominance masculine (65,4 %).

Ce nouveau fichier électoral contient plus d'1,3 millions d'électeurs de que celui de 2020. 51,8% sont des femmes.

A en croire celle qui était jusqu'alors la Directrice nationale des Affaires politiques et de l'administration électorale (nommée désormais Directrice générale des élections), ce nouveau registre tire les leçons du passé. Il s'agit d'une rectification institutionnelle que la Guinée opère

dans la conduite de ses processus électoraux.

« Désormais, nous avons un fichier électoral permanent qui permettra d'organiser les élections et de respecter les calendriers électoraux », a affirmé dame Djénab Touré.

Ce fichier devra désormais être mis à jour annuellement en cas de nécessité jour à partir du registre national des personnes physiques et de l'état civil pour l'horizon 2030.

« On n'aura plus besoin d'acquisitions de crédits ou de lancer de vastes campagnes de recensement électoral. Cela marque une avancée majeure pour notre pays. Cette démarche s'inscrit aussi dans les Objectifs de développement durable des Nations Unies, ainsi que dans l'agenda 2030 de l'Union africaine, qui encourage l'identification de tous les Africains »

Samuel Demba. D

*Lisez le journal
numérique sur le site*

KéfinaFasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.

*Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu*

Ministère de la Santé Le président de la transition nomme les huit inspecteurs régionaux

Le mardi 22 juillet 2025, le président de la transition guinéenne, le général Mamadi Doumbouya a procédé à la nomination de nouveaux inspecteurs régionaux au ministère de la Santé et de l'hygiène publique. C'était dans un décret lu à la télévision nationale. Voici la liste des huit cadres promus :



1. Directeur régional de la Santé de la ville de Conakry, **Dr. Abdoulaye Sanoh**, précédemment Médecin urgentiste au Centre Médical Communal de Matam ;
2. Inspecteur régional de la Santé et de l'hygiène publique de Kindia, **Dr. Sékou Mohamed Camara**, précédemment Directeur préfectoral de la Santé de Téli-mélé ;
3. Inspecteur régional de la Santé et de l'hygiène publique de Boké, **Dr. Abdoulaye Diallo**, précédemment Représentant de l'ONG Prankfinder International dans le consortium du projet Notre Santé, financé par l'USAID ;
4. Inspecteur régional de la Santé et de l'hygiène publique de Mamou, **Dr. Mamadou Oudy Bah**, précédemment Inspecteur régional de la Santé et de l'hygiène publique de Kindia ;
5. Inspecteur régional de la Santé et de l'hygiène publique de Labé, **Dr. Fangamou Kassié** ;
6. Inspecteur régional de la Santé et de l'hygiène publique de Kankan, **Dr. Ibrahima Sory Kourouma** ;
7. Inspecteur régional de la Santé et de l'hygiène publique de Faranah, **Dr. Souleymane Diakité**, précédemment Directeur général du Bureau de Stratégie et de Développement ;
8. Inspecteur régional de la Santé et de l'hygiène publique de N'zérékoré, **Dr. Ali Fancinadouno**, précédemment Directeur préfectoral de la Santé de Forécariah.

Espérons vivement que ces promus sauront être à la hauteur de la confiance placée en eux par le président de la Transition, le Premier ministre et le ministre de la Santé et de l'Hygiène publique.

Kaba Kankoula

Taliby Dabo à propos du BPN du RPG « Ce bureau politique national est, à mes yeux, illégal... »

En séjour à Conakry, Taliby Dabo, récemment suspendu et interdit d'agir au nom du parti par le Bureau Politique National du RPG a confié à Mediaguinee qu'il est venu pour "réveiller" son parti. Selon lui, depuis le coup d'État du 5 septembre 2021, le RPG est à l'arrêt : les réunions et assemblées ne se tiennent plus normalement. Il estime que, face à cette situation, son devoir de militant et responsable est de contribuer à la relance du parti.



A en croire Taliby Dabo, il aurait soumis des doléances aux autorités, qui, selon lui, ont accepté que les activités politiques reprennent à la base afin de régulariser la situation du RPG vis-à-vis de la charte des partis.

« Les raisons sont multiples. L'une d'elles, c'est que, depuis le 5 septembre, le parti est paralysé à la base : les réunions et les assemblées ne se tiennent plus normalement, voire pas du tout. En tant que militant et responsable, il est de mon devoir de participer au réveil du parti. Une autre raison, c'est la suspension du RPG par l'État. Il fallait comprendre les motifs de cette décision et s'efforcer d'y répondre afin d'éviter une éventuelle dissolution du parti. J'ai également été interpellé par des militants, des sympathisants et des responsables à la base, qui m'ont demandé de m'impliquer pour empêcher l'effondrement du parti. Ils reconnaissent en moi une certaine capacité de mobilisation. Ce sont donc ces raisons qui m'ont poussé à entreprendre ces visites, ces rencontres et ces meetings. Pour soigner une plaie, il faut le bon médicament. Si vous

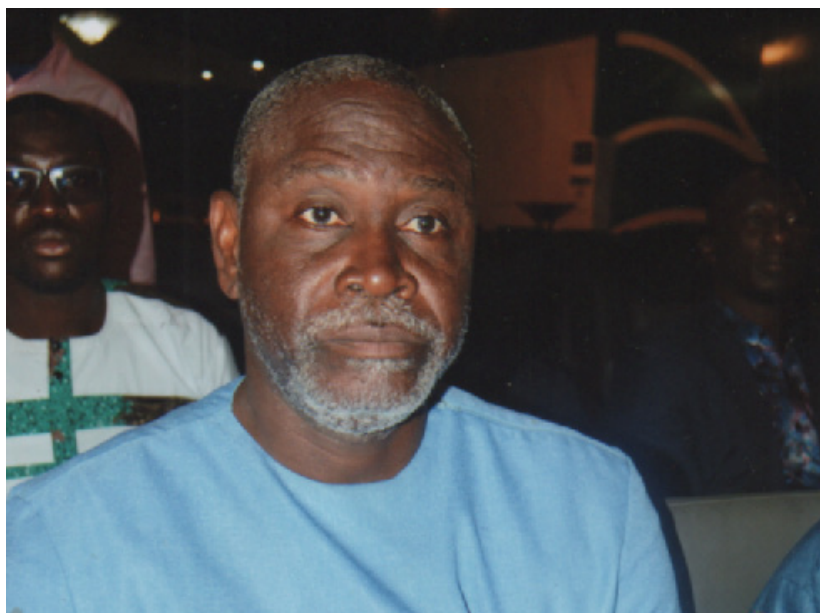
ne le trouvez pas, la plaie ne guérira pas. Dès notre arrivée, nous nous sommes adressés aux autorités pour connaître les raisons de notre suspension. Nous avons formulé des doléances, demandant qu'on nous autorise à travailler à la base, car le problème du parti se situe au sommet. La base, elle, est innocente. Nous avons donc demandé la permission d'aller vers les militants pour informer, sensibiliser et consigner par écrit les difficultés actuelles du parti. Ces doléances ont été acceptées. Sans cela, nous n'aurions pas pu organiser de meetings ni faire de sorties publiques. Les autorités ont accepté que nous travaillions à la base pour remettre le parti en règle. Car quelque part, le RPG n'est pas en conformité avec la charte des partis politiques ni avec les exigences du ministère de tutelle. », a-t-il confié à Mediaguinee. Et parlant de ses rapports avec le bureau politique national du parti, il dira ceci : « Ce bureau politique national est, à mes yeux, illégal. Une décision illégale ne doit pas être exécutée dans des conditions normales, même par ceux qui en sont victimes. Je fais partie des personnes sanctionnées, mais je reste suffisamment responsable pour affirmer que ce bureau n'a plus de mandat. Il devait être renouvelé tous les six ans, et cela fait plus de trente ans qu'il est en place. Face à cela, je ne

peux pas me soumettre à ses décisions, ce qui explique qu'elles n'ont eu aucun effet sur moi. Les militants, les sympathisants, les responsables conscients savent que ce bureau n'existe plus en réalité. Un bureau, ce n'est pas juste un nom ; c'est un fonctionnement, une capacité à résoudre les problèmes, à être aux côtés de la base. Quand un bureau ne bouge pas, ne sait pas comment vivent les militants à la base, alors il n'existe que de nom. En réalité, il ne fonctionne pas, et donc, il n'a pas droit à la parole. Vous ne voyez que le Bureau Politique National, mais moi je sais que cette décision vient directement du président du parti, Alpha Condé. Il est à la base de tous ces dysfonctionnements. Je ne peux pas dialoguer avec lui, puisqu'il m'a fait sanctionner illégalement. Pourquoi ne m'a-t-il pas simplement appelé ? On ne sanctionne pas quelqu'un dans un parti sans respecter les textes. Le président Alpha Condé ne s'est pas référé aux statuts. Pourtant, lui aussi est soumis au respect absolu de ces textes, même s'il est le fondateur du parti. Or, il ne les a pas respectés. Alors si lui-même ne respecte pas les règles, pourquoi demander aux autres de le faire ? Tout le monde doit se conformer aux statuts et au règlement intérieur. »

Mamadou Oury

Tribune C'est ma prière !

Pouvons-nous affirmer que le président Trump s'est inspiré d'Excellence Sidya pour ne pas percevoir de salaire au service de sa patrie ?



Ces personnalités éminentes, véritables fiertés nationales, n'ont pas encore eu l'opportunité de diriger notre pays. Je pense à des figures comme Fall, Kouyaté, Sidya, Sylla, Cellou, Dr Kaba, Dr Zoutomou – tous majors de leur promotion, dotés d'expériences complètes et nécessaires. Ces hommes sont, à n'en pas douter, des dons de Dieu pour sortir notre pays de l'ornière. Malgré l'éveil du monde, un in-

tellectuel est comparable à un ange. Or, un ange peut rapidement devenir un démon. Un intellectuel est capable d'accomplir des actions aussi bien bonnes que mauvaises, et ce, avec une excellence remarquable. C'est pourquoi cette nouvelle constitution devrait insister sur la déclaration des biens et placer la barre très haut pour tout (e) prétendant (e) à la magistrature suprême. Le pays a besoin de ces figures

d'excellence solide pour mieux motiver nos enfants.

Malheureusement, les mêmes spécialistes de la démagogie, mus par des intérêts personnels, qui ont abusé de la confiance de certains de nos anciens présidents, cherchent aujourd'hui à brimer, gruger et jeter leur dévolu sur notre Libérateur intrépide.

La Guinée n'a pas d'ethnies ; tous les Guinéens sont liés. Nous avons appris de l'histoire de nos prophètes qu'un leader en devenir doit d'abord être soutenu par sa famille, ses amis, son entourage, ses voisins, son ethnie, puis les autres ethnies, et enfin le monde entier. Le Général «Cœur de Lion» est aujourd'hui le président de tous les Guinéens, sans exception.

Mon Général, comme le disait cet éminent penseur : « Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien. » Des personnalités telles que Monsieur Sylla, dont la mère n'a pas été nommée dans les villas ministérielles mais le mériterait

en tant que bonne mère et mère de toute une région, illustrent bien cela. J'ai été témoin pendant plus de vingt ans de ses efforts inlassables pour soutenir et scolariser les enfants démunis dans les recoins les plus reculés. Nous avons beaucoup de ces personnes dans nos familles respectives, mais elles sont rares. Monsieur Sylla, par exemple, a assuré plus de 30 % de gratuité des frais de scolarité pour les élèves issus de familles démunies dans ses écoles. Le Dr Kaba en a fait autant.

Combien de promotions ces leaders ont-ils formées ? Et dire que dans le domaine de la scolarisation, notre pays n'en est qu'au tout début. C'est précisément à cause du taux d'analphabétisme le plus élevé que certains intellectuels, spécialistes et récidivistes, s'exhortent à gruger la population guinéenne, «comme le chameau ne voit pas sa bosse mais voit celle de son voisin».

Quant à Cellou, Sidya, Kouyaté, Fall, etc., sous leur gestion, ils ont rempli les caisses de l'État sans recourir aux populations et aux richesses naturelles du pays. Le Dr Diané est l'un des rares ministres à avoir quitté son bureau pour venir enseigner à l'université. Aucun des anciens ministres, aussi nombreux soient-ils, ne de-

vrait accepter d'être au chômage. Ils devraient enseigner volontairement dans les lycées et universités.

Certains leaders viennent de loin. Je me souviens, alors que je travaillais chez l'un d'eux, il disait une vérité crue : « Même pour faire entrer un Guinéen au Paradis, c'est un problème. » Ma réponse intérieure était : « Le Guinéen a trop souffert et en a enduré... »

Mon Général, vous avez changé, réveillé et éclairé votre pays. Que Dieu vous protège et vous récompense abondamment et pleinement, vous, votre famille et vos compagnons.

Ma prière : tournez la page du passé et allez chercher vos aînés qui sont aujourd'hui vos vrais amis dans votre cher pays. Ensembles, à armes égales, les Guinéens choisiront leur guide en toute sérénité. J'ai dit peu pour qu'on me comprenne beaucoup. C'est ma prière, car «qui aime bien châtie bien».

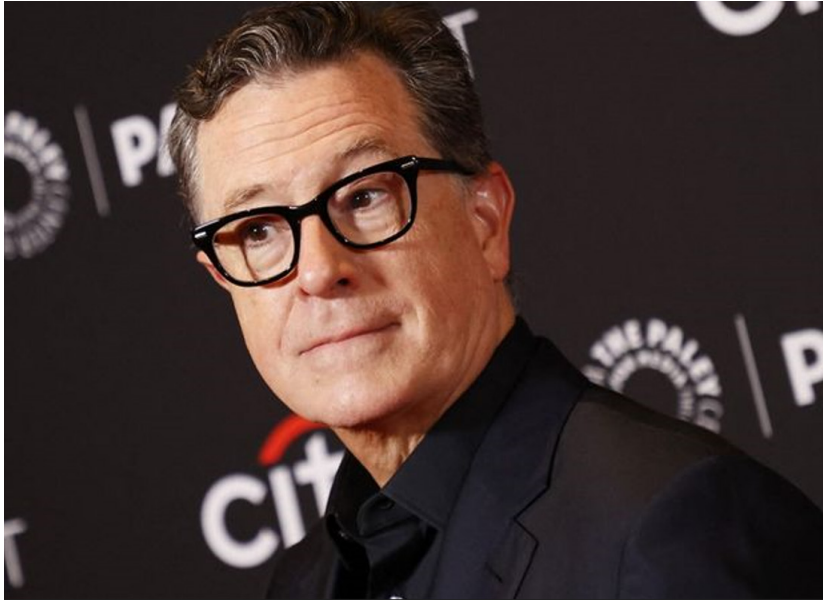
Aly Kaba Diakité



États-Unis

Après l'annulation de son «Late Show», Stephen Colbert s'attaque à Donald Trump

L'animateur Stephen Colbert a répliqué sans retenue lundi 21 juillet au président américain Donald Trump lors de sa première émission depuis l'annonce de la fin programmée de son « Late Show », prévenant que « les hostilités sont ouvertes ». La chaîne CBS a mis fin à son émission de la fin de soirée, trois jours après que Stephen Colbert l'a critiqué pour avoir réglé à l'amiable un procès avec le président.



Stephen Colbert a évoqué l'annulation de son émission par son employeur, qu'il a clairement accusé de rechercher les faveurs de Donald Trump pour des raisons commerciales. « Allez vous faire foutre ! », a-t-il lancé au président. « The Late Show », émission iconique de la télévision américaine depuis ses débuts en

1993, lorsqu'elle était animée par David Letterman, cessera d'être diffusée en mai 2026, à la suite d'une annonce surprise faite par le diffuseur CBS la semaine dernière.

La chaîne fait partie du conglomérat Paramount, cible d'une fusion-acquisition de huit mil-

liards de dollars de la société de production Skydance nécessitant l'approbation de l'Autorité de régulation des télécommunications (FCC). Le patron de cette dernière est un allié de Donald Trump. L'animateur avait accusé CBS d'avoir versé ce qu'il appelle un « gros pot-de-vin » de 16 millions de dollars à Donald Trump dans une affaire où celui-ci reprochait un montage « trompeur » d'une interview de son adversaire aux élections de 2024, l'ancienne vice-présidente Kamala Harris.

Donald Trump s'est réjoui du licenciement de l'un de ses détracteurs les plus prolifiques, en écrivant sur sa plateforme Truth Social : « J'adore que Colbert ait été licencié. » Lundi 21 juillet, ce dernier a plaisanté sur le fait que son rêve, depuis ses débuts en tant que comique d'improvisation à Chicago dans les années 1980, avait toujours été de voir un président en exercice fêter la fin de sa carrière.

Il a également contesté la logique de CBS qui a insisté sur le fait que l'annulation était « une décision purement financière ». Dans une fuite anonyme au cours du week-end, la chaîne avait semblé suggérer que son émission avait perdu 40 millions de dollars l'année dernière. Stephen Colbert a plaisanté en disant qu'il pouvait expliquer la perte de 24 millions de dollars par an, mais qu'il n'était pas responsable des 16 millions de dollars restants, en référence à l'accord conclu entre CBS News et Donald Trump.

Lors de son monologue de début d'émission lundi, il a raillé la demande de Donald Trump de voir la franchise de football américain des Washington Commanders reprendre son ancien nom de Washington Redskins, considéré comme une insulte à l'égard des Amérindiens. Une séquence humoristique a ensuite mis en scène Donald Trump cherchant à rebaptiser la franchise de football « Washington Epsteins », en référence au financier pédophile Jeffrey Epstein, que le président a fréquenté dans les années 1990. Après avoir abordé la fin prochaine du « Late Show », assurant qu'on avait tué son émission, mais pas lui, Colbert a lancé un reportage sur la proximité entre Trump et Epstein, suivant en cela une formule familière : un ton

apparemment sérieux agrémenté d'humour. L'invitée principale de lundi, l'actrice Sandra Oh, a apporté son soutien à l'humoriste, visiblement ému, en lançant « une malédiction sur CBS et Paramount ».

C'est d'abord au « Daily Show », sous la houlette de son ami Jon Stewart, que Stephen Colbert a perfectionné son double comique : un pseudo-journaliste conservateur prétentieux, caricature des commentateurs de droite. Il a ensuite lancé sa propre émission sur Comedy Central en 2005 où il continuait d'incarner ce personnage, avant d'accéder en 2015 à l'un des postes les plus convoités de la télévision américaine : animateur du « Late Show » sur CBS.

Après l'enregistrement de l'émission lundi, Colbert a zappé la séance de questions-réponses promise et a confié à son public en studio : « J'étais nerveux en arrivant ici. [...] Vous allez me manquer », a-t-il conclu.

RFI

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Mandiana

Un jeune homme meurt noyé à Faranidou

Selon Mediaguinee, un drame s'est produit le samedi 19 juillet 2025 à Faranidou, un district relevant de la sous-préfecture de Koundian, dans la préfecture de Mandiana. Souleymane Condé, âgé de 24 ans, a perdu la vie par noyade alors qu'il était allé laver sa moto dans un cours d'eau.



Selon des témoins, le jeune homme serait descendu dans l'eau pour nettoyer son engin, mais n'a jamais pu remonter à la surface. « Ce sont des enfants qui ont donné l'alerte. Il s'était rendu à la rivière pour laver sa moto, mais le lieu où son corps a été retrouvé était très profond », a expliqué Sékou, membre de l'équipe de sauvetage. Présent dans la localité pour une mission, l'inspecteur régional de la jeunesse et des sports de Kankan, Babou Chérif, a exprimé sa compassion à la famille éplorée et à toute la communauté. Il a également lancé un appel à la vigilance en cette période d'hivernage. « Nous sommes très attristés

par cette perte. J'adresse mes condoléances à la population de Faranidou et aux autorités locales. J'invite chacun à redoubler de prudence. En saison de pluies, les cours d'eau deviennent très dangereux. Si l'on ne sait pas bien nager, le risque de noyade est élevé », a-t-il déclaré. Le corps de la victime a été restitué à sa famille pour son inhumation, d'après toujours le site d'informations.

Mamadou Oury

Lire l'Aigle Infos,
c'est lire la vérité
et la vertu

Bénin

Le président Talon nomme le cinéaste américain Spike Lee ambassadeur des afro-descendants aux Etats-Unis

Le gouvernement béninois est toujours dans la dynamique d'attirer les afro-descendants et de faciliter leur retour sur la terre de leurs ancêtres déportés. Le président béninois, Patrice Talon, a nommé ce 23 juillet le célèbre cinéaste et réalisateur américain Spike Lee et son épouse Tonya, ambassadeurs thématiques auprès de la diaspora afro-descendante des États-Unis. Comme la loi permettant aux Afro-descendants de demander la nationalité béninoise, cette nomination vise à rétablir les liens historiques et culturels avec cette communauté dans le monde.



La mission du couple Lee sera de porter le programme et les initiatives du gouvernement béninois visant à reconnecter les afro-descendants avec leurs origines béninoises. Un décret encadre bien la fonction. L'ambassadeur thématique n'est pas un ambassadeur plénipotentiaire, il ne présente pas de lettres de créances. Après des Afro-descendants le cinéaste américain et son épouse porteront et défendront la politique mémorielle du Bénin, le droit au retour etc. Le Bénin dispose déjà d'un ambassadeur thématique pour les Caraïbes.

Ce choix du réalisateur Spike Lee, mondialement reconnu, auteur du film Malcom X, président du 74^e festival de Cannes et grand militant de la cause noire, a eu un large écho dans la presse dès que la nomination a été rendue publique. L'affaire a été conclue lors du passage de son épouse Tonya Lewis Lee à Cotonou la semaine dernière. À l'occasion, la proposition a été faite au couple américain qui a accepté. Il existe depuis quelques semaines un portail pour les demandes de reconnaissance de la nationalité béninoise par les Afro

descendants. Elles sont nombreuses et se comptent par centaines. Selon nos informations, quinze premières demandes ont déjà reçu un avis favorable. Tonya Lee, l'épouse de Spike, en fait partie.

RFI

Lisez le journal
numérique sur le site
Kéfinafasso
www.kefinafasso.com
Votre site indépendant d'information tous azimuts.